MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260605-262026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026

N°26/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Date de la convocation et affichage
29/05/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
05/06/2026

Date de transmission en Préfecture :
05/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le vingt-neuf mai, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (13) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, M. SIMÉON Franck, Mme CHEDMAIL Elodie, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. BOILEAU Alexandre, Mme MASSART-RIO Magali, M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin, Mme GUÉRIN Flavie, Mme BAJARD Natacha, Mme REGUEILLET Manuela

PROCURATIONS (2) : M. COLLET Alexandre a donné procuration à Mme LEBRUN Evelyne ; M. PINSEMBERT Jean a donné procuration à M. COQUIO Patrick

M. SIMEON Franck a été élu SECRETAIRE

N°26/2026

Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)

Institution et vie politique – Désignation de représentants (5.3)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 19 heures 12 minutes.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M.COQUIO Patrick, Mme LEBRUN Evelyne, Mme REGUILLET Manuela, Mme BAJARD Natacha

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Pour les titulaires :

M. COQUIO Patrick, Mme SIMON-GLORY Evelyne et M. MOREL Jean-Pierre

Pour les suppléants :

Mme LEBRUN Evelyne, M. SIMEON Franck, Mme MASSART-RIO Magali

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260605-262026-DE

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégué(s) et trois suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. COQUIO Patrick 15 voix
- Mme SIMON-GLORY Evelyne 15 voix
- M. MOREL Jean-Pierre 15 voix

M. COQUIO Patrick, Mme SIMON-GLORY Evelyne et M. MOREL Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- Mme LEBRUN Evelyne 15 voix
- M. SIMON Franck 15 voix
- Mme MASSART-RIO Magali 15 voix

Mme LEBRUN Evelyne, M. SIMEON Franck, Mme MASSART-RIO Magali ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait certifié conforme,
Le 05/06/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY